



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 octobre 2017 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 25 septembre 2017

Effectif légal	54
Conseillers présents	37
Excusés avec pouvoir	8
Excusés	3
Absents	6

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
---------------------	----------

AVIS SUR L'ARRETE PREFECTORAL DE PERIMETRE DE FUSION DES 3 SYNDICATS DE BASSIN DE L'LOUDON ET STATUTS :

Adopté (unanimité)

AVIS SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE FREIGNE DU SYNDICAT INTERCOMMUNA DE L'ERDRE 49

Adopté (unanimité)

TRAVAUX DE VOIRIE A VERN D'ANJOU
- CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN

Adopté (majorité)

QUARTIER 'LA HERSE » - CHOIX DE L'EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE, PAYSAGE ET TECHNIQUE

Adopté (unanimité)

RESTRUCTURATION DE LA SALLE COMMUNALE DE BRAIN-SUR-LONGUENEE

- Travaux supplémentaires

Adopté (unanimité)

FINANCES

- Subvention exceptionnelle
- Locations parcelles communales

Adopté (majorité)

Adopté (unanimité)

Les extraits des délibérations publiés au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 9 octobre 2017 Le Maire – Laurent TODESCHINI

